

Jeudi 2 février
Grève nationale
dans
la Fonction Publique
et l'Éducation

La décision du ministère marque une nouvelle perte de pouvoir d'achat : entre années blanches et augmentation ridicules, la situation se dégrade pour une majorité des personnels.

C'est prétendre accorder une augmentation à des personnels qui dans leur grande majorité perdront de 1 à 1,3% de leur pouvoir d'achat. Pour y parvenir, le ministère se livre à une manipulation grossière en liant propositions salariales, indemnités sociales et modifications statutaires.

De ce point de vue, le SNES condamne l'attitude du SGEN-CFDT et de l'UNSA qui, dans un communiqué commun signé le 16 janvier avec toutes les autres organisations, dénonçaient la « globalisation que le ministre prétend faire entre le dossier salarial, statutaire et social » et qui, quelques jours plus tard, participent à un accord secret sur les 2 derniers points, permettant ainsi au ministre d'utiliser ces signatures pour justifier le volet salarial et tenter de déconsidérer la grève.

Pour le SNES, ce mauvais coup ne doit pas entamer notre détermination : le 2, il faut être massivement dans l'action pour faire reculer le gouvernement !

L'absence de revalorisation s'inscrit dans une politique globale d'attaque contre les services publics menés depuis des années par les gouvernements et tout particulièrement par ceux au pouvoir depuis 2002. C'est au nom de la même politique que l'on diminue le pouvoir d'achat, que l'on ferme les postes (- 11 640 Equivalents Temps Plein en 4 ans), que l'on diminue de 30 à 50% les recrutements, que l'on met en œuvre la loi Fillon et l'exclusion des élèves, que l'on a recours au « mérite » qui cherche à minorer les possibilités de promotions de tous, que l'on tente de casser nos statuts (remplacements, bivalence). On mesure l'inanité du discours officiel : non pas le « donnant – donnant » promis (salaires contre postes), mais plutôt le « perdant - perdant », salaires et postes.



Le 2, nous serons donc en grève pour les salaires, mais aussi :

- pour combattre les 749 suppressions de postes :

les dotations qui parviennent aux établissements montrent que non seulement il y aurait des centaines de mesures de carte scolaire, mais aussi que les conditions de travail se dégraderaient encore inévitablement dans l'ensemble des établissements (augmentation d'effectifs dans les classes, suppressions d'options et de possibilités d'aides individualisés, regroupements d'élèves pédagogiquement aberrants...)

- pour dénoncer la casse de l'éducation prioritaire et le cynisme du dispositif « ambition-réussite » :

Tous les établissements sont touchés et perdent des moyens. Ceux classés « ambition-réussite », sans moyens supplémentaires réels, seront stigmatisés, avec une déréglementation accrue (horaires, programme, droit des personnels) qui aboutira inévitablement à une ségrégation, ségrégation qui se prolongera au-delà du collège, les quelques élèves méritants obtenant un droit de dérogation à la carte scolaire.

Nos revendications sont cohérentes :



il faut donner au service public les moyens de remplir ses missions

- en recrutant des fonctionnaires (création immédiate de 5000 emplois, programmation de 18 000 recrutements par an, réemploi des non-titulaires, recrutement d'étudiants surveillant)
- en les payant (augmentation de 1,8% du point d'indice et rattrapage des pertes (5% depuis 2000))
- en les respectant, non seulement dans leur difficultés quotidiennes, mais aussi en leur donnant les moyens d'exercer correctement leur métier. Face à la violence, un rapport de l'IG ou un policier dans chaque établissement ne régleront rien, il faut des moyens permettant décharges, allègements d'effectifs et dédoublements

Ces mesures ne sont ni exorbitantes, ni chimériques. Elles sont possibles si le gouvernement renonce à ses options actuelles notamment en matière fiscale. Faut-il rappeler que dans un pays qui s'est enrichi, où l'impôt sur le revenu a diminué de 43 milliards depuis 2002, la part des rémunérations fonction publique d'Etat dans le PIB a baissé de 0,17 % ?

Il faut se donner les moyens d'une ambition de réussite pour tous les élèves. Voilà pourquoi il faut aussi demander l'abrogation de la loi Fillon et une vraie relance de l'éducation prioritaire et un autre budget pour l'Education Nationale.